

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2021**

Le Conseil se réunit sur convocation du 15 septembre 2021 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (19 présents).

La séance est ouverte.

Monsieur le Maire souhaite que 2 dossiers complémentaires soient rajoutés à l'ordre du jour ; personne ne s'y oppose. Ces dossiers sont rapportés.

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 Août 2021.

TRAVAUX RUISSEAU DES GONNARDS

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers qu'il convient de modifier un avaloir de busage d'eaux pluviales, traversant le lotissement des Noyers.

L'entreprise Roger MASSONNAT et Fils est retenue pour un montant de 3 060,00 € HT.

Adopté par 18 voix pour et 1 abstention

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Monsieur le Maire indique que la commission des routes a fait effectuer plusieurs devis pour la réfection de la voirie communale.

L'entreprise COLAS, sise à SILLINGY (74), a été retenue pour un montant total de 21 659,74 € HT pour effectuer les travaux suivants :

- Réfection, mise en forme et goudronnage Chemin du Sierroz
- Réalisation d'un bouelet en enrobés Route des Vauthiers
- Elargissement pour croisement Chemin de la Pareuse
- Balayage et enduit bi-couche Chemin des Mollières
- Balayage et enduit bi-couche Chemin de la Marchière

Adopté à l'unanimité

CHARGES 2020 APPARTEMENTS DESSUS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les locataires des appartements communaux situés 110, Route de Cornat sont redevables de charges annuelles.

Pour 2020, le montant s'élève à 123,00 € par appartement, pour le ramassage des ordures ménagères.

Adopté à l'unanimité

NOMINATION COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le prochain recensement de la population aura lieu du 20 Janvier au 19 Février 2022.

Pour ce faire, Madame Anne-Monique CERISIER-MARTINEZ est nommée coordonnateur communal afin de faire le lien entre les agents recenseurs et l'INSEE.

Adopté à l'unanimité

CREATION 3 POSTES AGENTS RECENSEURS 2022

Pour le prochain recensement de la population, la commune a été divisée en 3 districts, il convient donc de créer 3 postes d'agents recenseurs chargés de la collecte des enquêtes de recensement.

Adopté à l'unanimité

ECHANGE TERRAIN BOUTIN/COMMUNE (dossier complémentaire)

Monsieur le Maire expose aux Conseillers la nécessité de procéder à un échange de terrain Lieu-dit les Crêts pour aménager un avaloir d'eaux pluviales.

L'échange porte sur une partie de la parcelle A 289 appartenant à la Commune contre une partie de la parcelle n° A 288 appartenant à M. et Mme BOUTIN à surfaces égales.

Le Maire est autorisé à réaliser la division parcellaire, à signer l'acte notarié et tous les documents nécessaires à son exécution.

Adopté à l'unanimité

DEPLACEMENT ARRET DE BUS LA PRAZ (dossier complémentaire)

Monsieur le Maire expose aux conseillers la nécessité de déplacer l'abri de bus de la Praz pour améliorer la sécurité. Il présente le projet établi par Grand Lac pour l'aménagement du nouvel abri bus.

Pour réaliser cet aménagement, des acquisitions de terrain seront nécessaires sur la parcelle cadastrée C840 appartenant à la Succession BONNEAU Odette née COCHET.

Afin de valider le projet et anticiper certains travaux, le Maire est autorisé à établir une convention entre : les propriétaires du terrain, la Commune et Grand Lac.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux en cours

Changement chauffage appartements Route de Cornat :

Les pompes à chaleur seront posées début octobre.

Desserte du massif forestier :

Le chantier été réceptionné le 17/09/2021 avec réserve de la pose d'une barrière.

Zone 30, devant la Mairie :

Les travaux commenceront avant la fin septembre.

INFORMATIONS SECRETARIAT

Recensement citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Juillet – Août - Septembre 2005 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Fait à Saint-Offenge, le 23 Septembre 2021
Bernard GELLOZ, Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-OFFENGE' at the top and '73 (Savoie)' at the bottom, with a central emblem.